

COMMUNIQUE DE PRESSE

APNÉE DU SOMMEIL

ELIVIE S'ENGAGE EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE OBSERVANCE DES TRAITEMENTS

Lyon, le vendredi 17 mars 2017 – A l'occasion de la Journée internationale du Sommeil, Élivie s'engage, avec l'ensemble de ses 1 100 collaborateurs et grâce à des moyens dédiés, en faveur d'une meilleure observance des traitements du syndrome d'apnée du sommeil par les patients qu'elle accompagne.

Dans son rapport de juillet 2016, l'Igas rappelait le nombre de morts qui pourraient être évitées grâce à une bonne observance des traitements et le coût élevé de la non-observance¹. Aujourd'hui, le syndrome d'apnée du sommeil (SAHOS) concerne en France 2 à 5 % de la population (1 à 3 millions de personnes)² et 600 000 patients ont recours à un appareil à Pression Positive Continue (PPC) pour le traiter à domicile. En constante progression, ce chiffre pourrait atteindre les 1,1 à 2,4 millions de personnes³. L'efficacité du traitement est liée à la durée et à la régularité d'utilisation de l'appareil au cours du sommeil, or entre 15 et 20 %⁴ des personnes ne respecteraient pas leur prescription médicale. La question de l'observance est donc cruciale pour permettre une amélioration des conditions de vie de ces patients et limiter les risques de dégradation de leur état de santé.

C'est pourquoi, en complément de l'accompagnement de proximité qu'elle met en œuvre lors des phases d'installation et de prise en main du matériel, des visites à domicile et des échanges réguliers qu'elle entretient avec les patients et les médecins, Élivie lance le déploiement d'une solution de télé-suivi pour ses patients apnéiques traités par PPC. D'importants investissements sont engagés. Le télé-suivi doit permettre la production et le partage d'informations permettant d'identifier plus rapidement les difficultés rencontrées par les patients afin d'être plus réactif dans l'apport de conseils et de solutions. L'accord de chaque patient étant requis, Élivie vise un taux d'équipement en modems de plus de 95% à fin septembre 2017 et un taux d'observance supérieur à 90%.

Pour Larbi Hamidi, Président d'Élivie, « *grâce au développement de l'e-santé, des solutions innovantes et efficaces sont désormais disponibles. Telles que nous les concevons et déployons chez Élivie, ces solutions sont directement et résolument au service du médecin prescripteur, du patient et de son autonomie, en phase avec nos valeurs de proximité et d'attention* ».

Cette démarche s'inscrit ainsi pleinement dans l'approche d'Élivie, dont les équipes travaillent au quotidien à promouvoir l'information thérapeutique et la bonne observance de tous les traitements. Ces outils de télé-suivi pourront également être élargis à des patients souffrant d'autres pathologies.

¹ L'Igas citait une étude de l'IMS Health estimant les dépenses dues à une non-observance à 9 milliards d'euros par an, ainsi qu'un travail effectué par le cabinet de conseil spécialisé dans la santé Jalma, évaluant à 12 000 le nombre de morts évitables par an.

² IRDES 2008 : Enquête santé et protection sociale

³ Évaluation clinique et économique des dispositifs médicaux et prestations associées pour prise en charge du syndrome d'apnées hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS) – Haute Autorité de Santé – juillet 2013

⁴ Selon les estimations du secteur

A propos d'Elivie

Elivie, l'un des trois principaux prestataires de santé en France, fédère **1 100 collaborateurs**, mobilisés chaque jour pour la qualité et l'efficacité des services délivrés à leurs **90 000 patients**, à travers un réseau de **53 agences**, garantissant ainsi une logistique renforcée et une capacité à intervenir rapidement, **24h/24, 7 jours/7**.

Le nouveau groupe réalise un chiffre d'affaire consolidé de **150 millions d'euros** en 2016

Pour en savoir plus : <http://www.elivie.fr/>

Contact presse :

Nelly DECHERY- Directrice de la communication

| nelly.dechery@elivie.fr - 06 84 26 97 94